

le Lien... le Lien... le Lien...

bulletin municipal d'information

de Plachy - Buyon





LE MOT DU MAIRE

Le congrès départemental des maires et élus ruraux avait lieu cette année à Conty. Outre les exposés où a été évoqué le fonctionnement des différents syndicats auxquels adhèrent les communes, j'ai retenu que l'animation de nos villages ne pouvait se faire sans la coopération entre les municipalités et les associations.

C'est ce qu'a vécu la vallée de la Selle le dimanche 6 mai, lors de la grande première des jeux intervillages dont l'initiative revenait au comité des fêtes de Plachy-Buyon.

En passant le message aux associations de leurs communes, les collègues maires de Bacouel-sur-Selle, Lœilly, Nampty, Prouzel et Vers-sur-Selle ont permis la réussite de cette journée.

Encore bravo à tous les participants et merci pour nous avoir permis de partager cette joie de la fête.

Je voudrais renouveler mes félicitations au club des jeunes pour la merveilleuse soirée qu'ils nous ont offerte. Tout fut parfait : l'accueil, la qualité du spectacle, la bonne ambiance qu'ils ont su créer pendant le repas et la soirée dansante.

Mon seul regret : trop peu de parents avaient répondu à leur invitation.

En ce mois de juillet, je souhaite à tous de bonnes vacances, bon séjour sous d'autres cieux et bon travail à ceux dont le métier les oblige à rester sur place.

Le maire
Annie Flintham-Wallet.

Certains d'entre-vous habitent une rue qui porte le nom du capitaine Hémir-Mezan.

Ce jeune héros, originaire de la commune (ses parents étaient débitants au café Liliane) fut tué au Monte Cassino, en Italie le 18 juin 1944.

Une cérémonie commémorative avait lieu sur sa tombe au cimetière de Dury le 31 mars dernier au cours de laquelle furent évoquées sa carrière militaire et sa bravoure.



LES COMPAGNONS TOMBÉS AVANT LA LIBÉRATION

LE GUERRIER AUX GANTS BLANCS

« **T**OUT est perdu, la France d'ici est morte... Je ne te rappelle pas à ton devoir. Mais je ne te pardonnerais jamais une hésitation. Tu nous donneras de tes nouvelles comme tu pourras. Et si tu ne nous en donnes pas, j'aurai compris que pour toi, avant la vie, il y avait autre chose ! »
Le 22 juin 1940, vingt-quatre heures après avoir reçu cette lettre de son père, le lieutenant Paul-Hémir Mezan, de l'Armée d'Afrique, décide de rallier l'Angleterre.
« Ma décision était déjà prise dès le 18 juin, dira-t-il plus tard. Mais le mot de mon père, patriote intransigeant, acheva de m'épargner toute fatigue intellectuelle. »
Pour Mezan, l'épopée commence par une équipée. Déguisé en bédouin, il quitte le 8^e Régiment de tirailleurs tunisiens cantonné, inactif, sur la ligne Mareth, arrive à Tanger, gagne Gibraltar à bord d'un avion de tourisme « Luciole », et enfin rejoint Londres - et les F.F.L. Il trépigne d'impatience, accomplit démarche sur démarche pour être envoyé dans une unité combattante, « n'importe où, pourvu que l'on s'y batte. »

En 1941, le lieutenant Mezan est en Abyssinie, où il multiplie les raids sur l'ennemi avec une audace inouïe, tentant même un jour, sans attendre les instructions, de s'emparer par surprise du poste de Tadjoura, face à Djibouti.
Mais il ne se passe bientôt plus rien dans ce secteur. Voici le guerrier promu au rang d'« officier de détails », chargé de la comptabilité du matériel et de l'armement. Lui, Mezan, dévoré par la soif de se battre ! « Il y a sûrement erreur, écrit-il, désespéré, à son colonel ; n'importe quel caporal peut faire ce que je fais... Oui, mon colonel, c'est sûrement une erreur... »

Le colonel la répare. En 1942, Mezan sert comme officier de liaison auprès de la 8^e Armée britannique. Il peut donner la mesure de son allant, de son courage. Décoré pour sa bra-

voure stupéfiante de la « Military Cross », il offre à tous l'image d'un officier de légende : gouailleur, insupportable, fraternel, une force de la nature possédée par une foi inébranlable. Il ira au combat, le sourire aux lèvres, monocle à l'œil, et suprême coquetterie, ganté de blanc : « N'oubliez jamais, se plaît-il à répéter à ses hommes, que les « Free French » sont des seigneurs. »
Après la libération de la Tunisie, c'est la campagne d'Italie. Mezan la fera avec le 22^e Bataillon de Marche nord-africain de la 1^{re} D.F.L., formée à Sabrata à l'ouest de Tripoli : rassemblement de volontaires tunisiens et marocains issus des régiments de l'Armée d'Afrique, autour d'un noyau de tirailleurs algériens qui avaient « fait », glorieusement, Bir-Hakeim.

Et en mai, c'est l'attaque de la redoutable ligne Gustav à partir du Garigliano, par la vallée du Liri.
Le capitaine Mezan commande la compagnie d'accompagnement du 22^e B.N.A. Il mène à l'attaque ses tirailleurs, progressant mètre par mètre pendant trois jours de combats meurtriers. Il opère une percée déci-

sive, occupe le 14 mai San Ambrogio et San Giorgio de Liri, au-delà de la ligne de défense allemande. Cette action d'éclat lui vaut la croix de guerre avec palme, accompagnée d'une citation soulignant la bravoure de ce guerrier aux gants blancs, qui « a forcé l'admiration de ses supérieurs par son mépris total du danger, obtenu de brillants résultats et s'est affirmé un véritable chef ». Ce mépris total du danger, Mezan va l'afficher chaque jour pendant les semaines qui suivent. A la mi-juin, les combats deviennent de plus en plus durs. Les bataillons de la 1^{re} D.F.L. avancent avec peine au milieu d'un terrain chaotique, arrosé par les obus des mortiers allemands. Le 17 juin, le 22^e B.N.A. atteint Celle Sul Rigo.
Le 18, c'est l'attaque contre le village de Radicofani, perché sur un piton rocheux. Les blindés allemands se préparent à une contre-offensive. Dans l'après-midi, au carrefour de Madone Delle Vigne, Mezan installe un dispositif de défense anti-chars, sillonnant le terrain au volant d'une jeep qu'il conduit avec une superbe désinvolture. Ce carrefour est celui de la mort. De plein fouet, un obus de mortier atteint la jeep. L'officier est tué sur le coup. Sur lui, on retrouvera une lettre adressée à ses parents, se terminant ainsi : « Attendez-moi avec la même foi que celle que j'ai de vous revoir et de vous embrasser-libres. »

Il n'est pas certain, pourtant, que le jeune officier pensait retrouver les siens. Son héroïsme même le condamnerait à mort. Il en était si conscient qu'il avait écrit : « Je veux être enterré dans ma cape bleue, mon épée d'officier placée le long du corps. On posera sur mon front la croix de Lorraine, symbole de mon combat. »
Un combat que Paul-Hémir Mezan, Compagnon de la Libération, avait mené jusqu'au bout, comme pour faire comprendre à son père que pour lui, avant la vie, il y avait en effet, autre chose.

Paul-Hémir MEZAN



MAISON DES ASSOCIATIONS

Nous avons entrepris les travaux de rénovation et d'aménagement ; réfection de la toiture, électricité, papiers-peints, peinture, menuiserie...

Le coût total prévisionnel s'élèvera à 150.000 F. Cette salle sera à la disposition des associations qui en feront la demande.

FOSSÉ PETIT-PLACHY

Ce fossé pose depuis un certain temps des problèmes d'insalubrité. Le meilleur moyen de supprimer ces nuisances est étudié actuellement en collaboration avec le Président du syndicat de la Selle, du fait de l'existence de la source.

VENTE D'ARBRES

Le lot de peupliers en bordure de la route de Bacouël a été adjugé pour la somme de 84.000 F à Monsieur Dullin et l'abattage a été rondement mené pendant les vacances scolaires de février.

La replantation est prévue pour l'automne prochain.

TERRAIN DE TENNIS

Ce projet qui peut-être estimé autour de 300.000 F, a dû être remanié intégralement, après l'évaluation des avantages et des inconvénients de l'implantation proposée (nuisances pour le voisinage, proximité du cimetière).

En effet, l'étude technique menée tant avec les responsables du club qu'avec les Services de la D.D.E. a révélé que le terrain communal situé route de Bacouël, au lieu-dit « Le Marais », était encore la meilleure situation après l'abattage de quelques arbres.

Le dossier a pu être déposé auprès des Services compétents, en vue d'une réalisation rapide.

SÉCURITÉ - SIGNALISATION

RUE WALLET : Les excès de vitesse d'un nombre croissant d'automobilistes qui empruntaient la rue Ph. Wallet depuis sa réfection pour éviter les villages de la vallée, ainsi que le manque de visibilité au carrefour de l'entrée du Val de Selle, présentaient des risques d'accidents de plus en plus importants. Après avoir envisagé différentes solutions, un arrêté municipal a opté pour l'implantation d'un stop, qui n'est certes pas le meilleur "remède", mais qui apporte la sécurité indispensable aux usagers.

PETIT-PLACHY : De même le sens unique installé au Petit-Plachy interdit dorénavant de couper le virage dans le même but de sécurité. Ces mesures ne sont pas agréables à prendre et à supporter, mais découlent des abus et du non respect du code de la route, qui constituent un danger permanent pour autrui. Conscients que nous sommes tous concernés, nous devons chacun être à même de réviser notre comportement.

ROUTE DE BEAUVAIS : Le marquage de la bande continue doit être fait sous peu.

TRACÉ DE L'AUTOROUTE

Le tracé de l'autoroute a été soumis à l'enquête publique du 17 février au 22 mars. Chacun a eu ainsi l'occasion de s'exprimer sur le registre d'enquête.

Par suite d'une demande de modification du tracé proposé par la commune de Saint-Sauflieu, repoussant l'autoroute plus près du Hameau de Buyon, le conseil municipal a manifesté sa désapprobation et a délibéré à l'unanimité en faveur du maintien du tracé retenu lors de réunion du Bosquel en novembre 1988.

Après débat des commissaires enquêteurs, le tracé retenu se révèle conforme à celui soutenu par le Conseil municipal.

CANTINE SCOLAIRE DE CONTY

La cantine du C.E.S. de Conty est devenue trop petite pour l'accueil des 402 élèves du primaire venant de Conty, Wailly, Courcelles-sous-Thoix, Fleury, Fransures, Monsures, Rogy, Thoix et Velennes.

Lors de sa réunion du 5 février 1990, le Syndicat Intercommunal Scolaire de Conty a procédé au vote suivant :

Pour ou contre l'agrandissement de la cantine

Pour.....11
Contre38
Blanc.....1

Pour ou contre la construction de deux classes :

Pour.....43
Contre5
Blanc.....1
Nul.....1

EMPLOYÉ TEMPORAIRE

Comme les années précédentes, pour pallier aux absences des employés municipaux pendant leurs congés, la commune a eu recours à un emploi temporaire qui sera assuré pour la saison 1990 par Monsieur Lucien Mouret.

ACHAT DE MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT ET DIVERS :

Pour faciliter l'entretien du linge utilisé dans la classe maternelle, un lave-linge a été installé.

Par ailleurs, l'équipement de la salle polyvalente se poursuit. C'est ainsi que des tables et du matériel de cuisine complémentaire ont été acquis.

Dans le même ordre, l'ancienne salle des fêtes a été dotée d'un nouvel appareil de chauffage.

A ce sujet, cette salle n'étant occupée que par des locataires occasionnels, la saison d'hiver nécessite de livrer une salle chauffée dont le coût s'avère différent par rapport à la période d'été. Il nous est donc apparu logique de différencier le prix de la location pour les deux périodes.

Il en coûtera ainsi un supplément de chauffage de 200 F.

BUDGET COMMUNAL 1990

Le budget primitif a été voté le 30 mars dernier. En voici les grandes lignes.

Dépenses de fonctionnement1.715.962	Recettes de fonctionnement 1.715.962
Fournitures 124.400	Produits de l'exploitation (ordures ménagères) 98.000
Frais de personnel 555.500	Vente d'arbres + location 123.000
Impôts et taxes 5.250	Produits financiers 4.850
Travaux d'entretien 329.489	Recouvrement, subventions 193.100
Charges intercommunales 263.544	Dotations versées par l'état 623.226
Subventions 17.200	Impôts indirects 11.225
Frais de gestion générale 109.500	Impôts directs 90.000
Frais sur emprunts 132.329	Contributions directes 572.561
Prélèvement pour dépenses d'investissement 178.750	
Dépenses d'investissement 945.718	Recettes d'investissement 945.718
Remboursement d'emprunts 69.750	Excédent d'investissement reporté 7.653
Acquisition de matériels 29.150	Prélèvement sur recettes de fonctionnement 178.750
Travaux 806.218	Participations travaux 450.315
Divers 40.600	Produits des emprunts 240.000
	<i>150.000 en 89, 90.000 en 90</i>

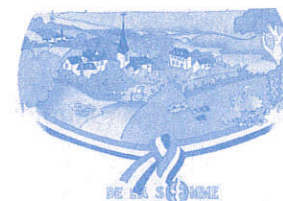
Amicale des maires

La commune de Plachy était chargée par l'amicale des maires de recevoir les maires, leurs épouses, ainsi que les représentants des services administratifs du canton pour la traditionnelle Galette des Rois.

Cette réunion a pour but de renforcer les liens fraternels entre les maires et c'est dans une très bonne ambiance que s'est déroulée cette soirée.

Le congrès départemental des maires et élus ruraux.

Le 19 mai 1990, l'association des maires et élus ruraux de la Somme a tenu son congrès à Conty. Notre commune y était représentée par Mlle Flyntham-Wallet, maire, accompagnée de quelques élus. Le thème de cette journée était la coopération intercommunale, chance de survie et de développement de nos communes rurales.



Le problème scolaire en milieu rural a été très largement développé. Il a été question du maintien de l'école dans les communes rurales et du problème rencontré par les communes péri-urbaines dont les parents emmènent leurs enfants avec eux quand ils vont travailler en ville, et les mettent à l'école près de l'endroit où ils se rendent, sachant que les frais de fonctionnement peuvent être réclamés à la commune de résidence.

Nous étions également invités à réfléchir sur des réalisations d'ensemble au niveau cantonal pour répondre aux besoins des communes avec la création de S.I.Vo.M.

L'idée générale de ce congrès étant de mobiliser l'ensemble des partenaires sur un projet global dans un espace déterminé et au sein duquel chacun puisse s'y retrouver.

Gilles Frambéry.

Le repas des aînés

Les années sont comme les jours, elles se suivent, s'additionnent, mais ne se ressemblent pas.

Il en est de même du repas auquel tous les habitants âgés d'au moins soixante ans sont conviés par la municipalité.

Ainsi, le dimanche 4 mars, tous ceux qui ont pu répondre à cette invitation se sont retrouvés dans notre salle polyvalente dont le cadre, sans égaler celui du Moulin de Rigauville, avait été soigné par les dames de l'équipe municipale.

Chacun a pu apprécier le menu préparé et servi par Pascal et son équipe, dans une ambiance à la fois simple et chaleureuse comme on sait la créer à Plachy.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette réception par les dessins sur les menus, les chansons, les histoires, les visages souriants et la bonne humeur.

Allez les Anciens !

Renouant avec les bonnes traditions, préparez les répertoires pour l'année prochaine, la municipalité se chargera du reste !

J.-C. Drode

Soirée choucroute

Soirée choucroute, soirée réussie organisée comme chaque année depuis 6 ans par le conseil municipal. 130 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur. Les assiettes bien garnies ont réjoui le palais de chacun. Soirée familiale, musiciens (père et fils) ont fait danser la joyeuse assemblée sur une piste de danse improvisée au milieu des tables.

C'est tard dans la nuit que l'on pris rendez-vous pour la prochaine soirée... choucroute.

Denis Dercourt.

Inauguration de la classe maternelle

C'est en présence de nombreuses personnalités qu'à eu lieu l'inauguration de la nouvelle classe : M. Vaux, secrétaire général de la Préfecture de la Somme, Sous-préfet d'Amiens, M. Fleury, député de la Somme, M. Occis, conseiller général, Mme Perdault, inspectrice départementale de l'Education nationale, M. l'ingénieur de l'Équipement, messieurs les maires du canton, les enseignants, de nombreux parents d'élèves et amis de l'école.

Si de nombreuses communes du sud du canton ont vu avec peine la fermeture de leurs écoles par suite du dépeuplement de cette région, Plachy, au contraire, a dû faire face à l'augmentation de sa population en offrant les équipements qui permettront aux enfants de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Cette inauguration marquait le terme d'un long programme qui fut exposé par le maire :

- 1958 : classe unique pour 300 habitants ;
- 1959 : deux classes avec section enfantine ;
- 1972 : création d'une classe maternelle ;
- 1978 : création d'un regroupement pédagogique des classes primaires avec la commune de Prouzel ;
- 1982 : le 20 juin, inauguration de deux classes en dur et du terrain de sports ;
- 1983 : construction de la salle polyvalente ;
- 1989 : construction de la classe maternelle et aménagement d'une cantine.

Les allocutions prononcées ont toutes souligné les efforts consentis par les communes. Les heureux petits bénéficiaires ont présenté un ravissant spectacle préparé par leur maîtresse, Mme Pakosz, secondée par la dévouée Mme Clabaut.



Qualité de l'eau

Il est bon de rappeler en cette période de sensibilisation à la qualité de l'eau que notre village est approvisionné par une nappe phréatique profonde dont les analyses sont effectuées régulièrement par la D.D.A.S.S.

Il nous est apparu opportun de vous communiquer ci-contre le dernier résultat.

Recommandations

En cas d'essaim d'abeilles, guêpes, frelons, etc., vous êtes invités à appeler directement les sapeurs-pompiers d'Amiens habilités et équipés pour de telles interventions : téléphone 18.

Recensement

Mme Nathalie Clabaut remercie les habitants de la commune qui lui ont réservé un bon accueil lors du recensement de la population.

Voici quelques chiffres qui vous montreront l'évolution de la population :

- 1962 : 298 habitants
- 1968 : 340 habitants
- 1975 : 462 habitants
- 1982 : 767 habitants
- 1990 : 794 habitants

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SOMME		ANALYSE D'EAU D'ALIMENTATION	
Laboratoire agréé pour l'analyse des eaux		Point de prélèvement : <u>Cantine scolaire</u>	
16, rue Fernel - Amiens Tél. : 22.91.39.67 B.P. 2719 - 80027 Amiens Cédex		Date de prélèvement : <u>6.6.90</u>	
		Echantillon n° <u>2395</u>	
		COMMUNE DE : <u>PLACHY BUYON</u>	
		Unité de distribution : <u>627-627</u>	
		Eau non traitée - traitée : <u>traitée</u>	
Demandeur : DDASS <input checked="" type="checkbox"/> Particulier			
Observations de l'agent préleveur : <u>F.Y</u>			
ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE			
1	Couleur	mg/l Pt/Co	16-1 Dureté (en degré français) (TH)
2	Turbidité	NTU	16-2 Titre alcalimétrique complet (TAC)
3	Odeur		20 Nitrates NO ₃
6-1	pH à 20° C		21 Nitrites NO ₂
7-1	Conductivité à 20° C	446 µ S cm ⁻¹	22 Ammoniaque NH ₄
8	Chlorures Cl ⁻	mg/l	24 Matières organiques (en O ₂)
9	Sulfates SO ₄	mg/l	33 Fer Fe ⁺⁺
			41-1 Chlore libre (sur place)
ANALYSE BACTERIOLOGIQUE			
Technique : membranes filtrantes		Dénombrement des :	
		57 Bactéries coliformes	Néant par 100 ml
		58 Escherichia coli	Néant par 100 ml
		59 Streptocoques fécaux	Néant par 100 ml
		60 Clostridium sulfito-réducteurs	par 100 ml
Dénombrement total des bactéries sur gélose nutritive		61-1 après 72 heures à 20-22°	1 Néant par 1 ml
		61-2 après 24 heures à 37°	Néant par 1 ml
CONCLUSIONS : Bonne qualité bactériologique.			
		Amiens, le 14.6.90	
		Le Directeur,	
Destinataire :		<input checked="" type="checkbox"/> D.D.A.S.S. <input checked="" type="checkbox"/> Commune	
		<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Syndicat	
		<input type="checkbox"/> Exploitant DEP	

CALENDRIER SPORTIF

Course pédestre : La traditionnelle course de l'Ecce Homo est programmée pour le DIMANCHE 7 OCTOBRE. Elle sera aussi précédée, comme l'année dernière, de différentes épreuves pour tous les habitants.

Week end des 10 et 11 novembre : Cette année, ce week-end sera consacré à la Vie des Associations de notre commune. Une prochaine réunion est envisagée pour la préparation de cette manifestation.

Le commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Sauflieu et son personnel remercient mademoiselle Flintham-Wallet et son conseil municipal de nous accorder ces quelques lignes dans le bulletin municipal.

Au seuil de la période estivale, le personnel de la brigade vous souhaite à tous de bonnes vacances. Afin que cette période de détente soit bénéfique pour tous, je me permets de vous rappeler quelques consignes de sécurité.

Avant le départ par la route

- Faites vérifier les équipements de votre véhicule (éclairage, signalisation, système de freinage, pneumatiques usure et pression).
- Etudiez votre itinéraire. Le cas échéant, il est possible de consulter le Centre national d'information routière à Rosny-sous-Bois au 16 1 48 58 33 33.
- Ne surchargez pas votre véhicule. Vérifiez le chargement et l'arrimage des bagages. Trop de bagages sur le toit diminuent la stabilité de la voiture, offrent une prise au vent et augmentent la consommation de carburant.
- Sur la route, respectez les vitesses. La vitesse excessive est l'une des causes principales des accidents corporels. C'est pourquoi les contrôles sont fréquents et les sanctions sévères. En rase campagne, elle est responsable d'un accident sur trois.
- En ville comme en campagne, attachez votre ceinture de sécurité. Chaque année la ceinture sauve 2000 personnes.
- Le taux d'alcoolémie à ne pas dépasser est de 0,80 g/litre. Ce taux est atteint avec un repas arrosé d'un apéritif, une demi-bouteille de vin et un digestif.
- Respectez la signalisation, les intervalles entre les véhicules, les priorités. Imposez-vous des arrêts réguliers pour vous détendre.

Bonne route.

Motocyclistes, cyclomotoristes

- Sur deux roues, le casque est la seule protection. Le port du casque est obligatoire, en ville comme à la campagne.
- Un bon motocycliste possède une moto en parfait état de marche et s'interdit toutes modifications fantaisistes.
- Dès 14 ans, on peut conduire un cyclomoteur. Il faut être titulaire du brevet scolaire prévu par le décret du 28/11/1958 ou de 16 ans au moins pour les non titulaires de ce brevet.
- Les cyclomoteurs doivent être munis d'un dispositif d'échappement non modifié, conforme et d'un type homologué. L'émission de bruits gênant les usagers et les riverains est interdite et constitue des infractions au code de la route.

Pendant votre absence

- Votre domicile peut constituer une cible pour les cambrioleurs. Afin de permettre aux gendarmes de la brigade une meilleure surveillance et protection de vos habitations, n'hésitez pas à nous signaler les dates de votre absence et éventuellement, le lieu où il est possible de vous contacter.
- Aviser votre voisin de votre départ. Invitez-le à jeter un coup d'œil de temps à autre sur votre propriété. Rendez-lui le même service à son départ.
- De manière égale, en tout temps, n'hésitez pas à nous faire part de tout fait anormal constaté : présence de véhicules ou d'individus non connus ou paraissant suspects. Il s'agit d'une forme de prévention pouvant aider les gendarmes dans leur travail quotidien.

Le Maréchal des logis-chef Carré
Commandant de brigade

Regroupement pédagogique de Plachy-Buyon et Prouzel

ECHOS DE LA FETE

Les élèves, leur parents et leurs maîtres remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur action ou leurs dons ont contribué au succès de leur fête annuelle.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 1990 - 1991 est fixée au vendredi 7 septembre 1990 pour les maîtres et au lundi 10 septembre pour les enfants.

Nota - N'oubliez pas de renvoyer le fichet d'inscription pour la cantine et la garderie en découpant l'encart prévu à cet effet en page 14.

PRÉVISIONS DES EFFECTIFS À LA RENTRÉE :

- Plachy-Buyon - Classe maternelle Mme Pakosz (petits et moyens) : 33 inscrits.
 Classe de Mme Jacquot (moyens et grands) : 30 inscrits.
 C.E. 2 Mme Demay : 19 inscrits.
 C.M. 1 et 2, Mme Boucena : 33 inscrits.
- Prouzel - C.P., Mme Defrance : 14 inscrits.
 C.E. 1, Mme Baldwin : 14 inscrits.

La montagne

La montagne c'est super
 Que ce soit l'été ou l'hiver
 Surtout pendant les vacances
 Lorsque nous sommes en collectivité

Lorsque vient le printemps, l'été
 C'est le moment des randonnées

Lorsque vient l'hiver
 Le ciel est d'un blanc clair

Le matin après le petit déjeuner
 Nous réfléchissons au programme de la journée

Alors nous rêvons ?
 Où nous promener ?

Après le souper
 Nous nous préparons aux veillées

Que nous allons passer
 Avant de nous coucher

Lorsque nous sommes endormis
 Il n'y a aucun bruit

Par dans nos lits nous rêvons
 Des journées de ski de fond

J. Gaudard 1988

La montagne

La montagne est si libre
 On peut en faire ce qu'on veut
 Quand on fait du ski de fond
 Quand on y aime c'est tout bon
 Quand on descend
 C'est très amusant!

Quand on tombe
 On se fait mal
 et on ne peut plus aller au ski
 quand on veut remonter la pente
 attention au chutes de pierres et éboulements.

Cher Jean-Pierre
 10 ans

CLASSE DE NEIGE

Cette année, pour la première fois, toute une classe a séjourné en montagne. En six jours de ski, 17 ont obtenu leur 1re étoile et 11 leur flocon.

BREVETS

- 22 élèves ont eu leur brevet de canoë-kayak et équilibre sur planche à voile.
- 24 élèves ont eu leur brevet de cyclotourisme 25 km.
- 8 élèves ont eu leur brevet de cyclotourisme 40 km.

SPORTS

En natation, c'est encore Plachy-Buyon qui a réalisé le meilleur temps pour représenter la circonscription Amiens V à la finale départementale. L'équipe a laissé cette représentation à Dury.

En cross country, l'école de Plachy-Buyon a été classée 1re des écoles de plus de 3 classes de la circonscription d'Amiens V à Coccinelle Parc.

En football, pour la coupe du secteur de Conty U.S.E.P., les deux équipes de Plachy-Buyon et Prouzel se sont retrouvées en finale :

Plachy-Buyon / Prouzel A : 6 Conty : 0
Plachy-Buyon / Prouzel B : 2 Lœilly : 0

C'est finalement Plachy-Buyon / Prouzel A qui l'a emporté sur Plachy-Buyon / Prouzel B par le score de 1 à 0.

La montagne

Chez la montagne, tout est à la fois dangereux
C'est aussi passionnant.
On peut skier,
Sur les pistes enneigées.
Ils se gâtent avec aventuriers trop indiscrets
Qui découvrent les secrets
Dès à ce moment, tu débendes
Des avalanches,
Et tu redécouvres
Quiconque de trouver les secrets de la vie.

On peut observer encore,
Les étendues et les marbrures,
On peut aussi regarder,
Les différentes fleurs de montagne,
Comme le Silex des glaciers,
Ou la Gentiane.

Observez vite au chalet,
Ce nous espèrent
Les chaussons
Et d'ou, nous regardons,
Le plus haut sommet,
Ou nous venons des douffes,
Et peut-être des rapaces,
Pendant d'ou sur les glaciers...

Ah! Montagne sacrée!
Que de mystères restent devant toi, émerveillés!...

La rivière de sports d'hiver

Luge

Le ski de montagne

La gentiane de l'écluse

La fleur des glaciers

Les sapins

La branche de sapin

La montagne

de pouvoir escalader
Toutes les montagnes du monde entier
Je pourrai en parler tout le temps
Du mont Blanc
Pour que les gens soient contents

Plus nous nous promener
Dans les bois et dans les forêts
Plus nous respirer l'air frais
De cette belle montagne

Plus nous admirons les fleurs resplendissantes
Plus les admirons car elles sont magiques

Les sons de musique
Sont plus jolis en montagne
Sont plus doux et plus charmants
On aime tout simplement

Toute la classe pourra bien
Savoir jouer travailler
Sans de l'hotel
Qui se nomme les "Soldamelles"

Plachy-Buyon
Prouzel
10/10 C.M.E.

Résultats de la tombola de la kermesse 1990

1er prix	1 vélo tout terrain	N° 250 : Mme Lhermite
2è prix	1 radio réveil	N° 240 : Mme Sénéchal
3è prix	1 crêpière	N° 081 : M. Mergen
4è prix	1 encyclopédie du jardinier	N° 236 : Mme Sénéchal
5è prix	1 champagne + seau	N° 118 : Mme Flet Christine
6è prix	1 parasol	N° 420 : M. Denier
7è prix	1 champagne	N° 260 : Mme Lhermite
8è prix	1 sac bleu	N° 013 : Mme Germe
9è prix	2 vins de Bordeaux	N° 027 : Mme Chabaille
10è prix	2 vins de Bordeaux	N° 187 : Mme Boyer
11è prix	2 vins de Bordeaux	N° 391 : M. Duval
12è prix	2 vins de Bordeaux	N° 472 : Adeline Leroy
13è prix	1 petit service à café noir & blanc	N° 228 : M. Riquez
14è prix	1 poubelle de table	N° 520 : M. Schmartz
15è prix	2 cadres	N° 512 : Mme De Simencourt
16è prix	1 service à liqueur	N° 087 : Mme Roussel
17è prix	1 seau à glace noir et 1 shaker avec pile	N° 476 : David Martin
18è prix	1 lot d'assiettes	N° 207 : M. Devauchelle
19è prix	1 filet garni	N° 241 : Mme Lhermite
20è prix	1 filet garni	N° 363 : M. Denis
21è prix	1 filet garni	N° 220 : M. Devauchelle
22è prix	1 parfum	N° 499 : M. Ramis
23è prix	1 poubelle de table	N° 453 : M. Luc
24è prix	1 plateau à fromage	N° 298 : M. Bellegueule
25è prix	1 serviette + 1 gant	N° 518 : Mme Thuillier
26è prix	6 verres à bière	N° 358 : M. Acket
27è prix	1 plat en inox + 1 casserole	N° 122 : M. Flet Anita
28è prix	1 thermos	M. Henoch
29è prix	1 thermos en raphia	N° 198 : M. Petit (Quevauvillers)
30è prix	2 boîtes à café	N° 021 : M. Dermey Louis
31è prix	1 lot de boîtes en plastique	N° 511 : Mme De Simencourt
32è prix	1 service à déjeuner	N° 452 : Mme Froment
33è prix	1 disque de Renaud	N° 091 : M. Vorbeck
34è prix	3 livres	N° 214 : Mme Joly
35è prix	6 tasses à café + 1 coupelle pomme	N° 232 : Mme Pouilly

RENTREE SCOLAIRE :

**N'OUBLIEZ-PAS
d'INSCRIRE VOS ENFANTS
à la CANTINE et à la GARDERIE**

**grâce à la fiche d'inscription
au verso de cette page.**

**INSCRIPTIONS
A LA CANTINE
ET A LA GARDERIE**

Année scolaire 90-91

Madame, Monsieur,

Pour pouvoir commander les repas le jour de la rentrée, fixée au lundi 10 septembre 1990 pour les élèves à 8 h 20, et organiser la garderie, je vous prie de bien vouloir renvoyer le fichet d'inscription ci-dessous avant le 10 juillet 1990 (à déposer dans la boîte aux lettres de l'école de Plachy-Buyon).

La cantine et la garderie sont des services sociaux qui vous sont proposées par les deux communes de Plachy-Buyon et Prouzel. Plusieurs parents les ont appréciées. Nous souhaitons que les parents les utilisent plus souvent et régulièrement...

INSCRIPTION A LA CANTINE ET A LA GARDERIE

à déposer impérativement avant le 10 juillet dans la boîte aux lettres de l'école de Plachy (face à l'église)

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Tél. domicile : _____ Tél. travail : _____
 déclare inscrire mon (mes) enfant (s) : en classe de
 en classe de
 en classe de
 en classe de

A LA CANTINE, à partir du lundi 10 septembre 1990

A LA GARDERIE pour un abonnement (60 F par mois)
 au jour le jour (10 F la journée)

SIGNATURE :

Association des anciens combattants

L'assemblée générale a eu lieu le 17 février à la mairie de Fossemanant, à 15 h, en présence de Monsieur Hurtebise, maire de la commune.

Délégation et drapeaux le 31 mars au cimetière de Dury, à la mémoire du capitaine Hémir Mezan, de Plachy-Buyon, tué sur le front d'Italie en 1944.

Dimanche 29 avril : délégation et drapeaux, journée des déportés à Plachy-Buyon.

Mardi 8 mai : délégation et drapeaux à Plachy et Prouzel, victoire 1945.

Judi 24 mai : méchoui à Fossemanant, à l'étang communal (52 personnes).

Samedi 2 juin : délégation et drapeaux à Remien-

court et Dury en souvenir des combats de la Somme par les 4^e, 6^e et 7^e divisions d'infanterie coloniale de mai et juin 1940. Un certain nombre de survivants de ces combats participait à ce pèlerinage. **Dimanche 17 juin** : délégation au charnier de Gentelle où 13 patriotes ont été retrouvés en 1944. **Lundi 18 juin** : délégation au monument du Maréchal Leclerc.

Hémir Mézian était un habitant de Plachy-Buyon. Il était l'un des premiers français libres des premiers à avoir rejoint le général De Gaulle à Londres à l'appel du 18 juin. Il était compagnon de la Libération. Il fut tué le 18 juin 1944 en Italie.

Amicale des aînés

Le 11 janvier, première rencontre d'une année naissante ; échange de vœux ; assemblée générale. Ont été reconduits dans leur mandat MM. Henri-Louis Reolet, Pierre Dupuis, Mme Jacqueline Larivière prenant le relais de Mme Françoise Demoury. Légère régression de notre effectif limité à 42.

Reprenant nos habitudes, respectant la tradition "les succulentes galettes royales" subissant leur destin, furent dégustées avec plaisir et c'est dans la bonne humeur que furent honorées comme il faut les éphémères majestés.

Les 18 février et 4 mars, nous étions, ainsi que tous les aînés de la commune, invités au goûter offert par le comité des fêtes puis au repas offert par le conseil municipal.

Point n'est besoin de dire combien sont appréciées ces initiatives tacitement reconduites. Il n'est pour s'en convaincre que de constater la large participation, quel que soit le lieu choisi pour la circonstance, venue savourer dans une ambiance sympathique et amicale, ces quelques heures de

détente où chacun peut contribuer utilement suivant ses aspirations.

Que par notre intermédiaire, les auteurs de ces généreuses initiatives trouvent dans cet exposé, les remerciements sincères des heureux bénéficiaires.

La présentation d'un spectacle variétés sur une composition de musique, danses et chansons en la salle de l'auditorium nous fit revivre le bon vieux temps d'une époque qui ne manquait pas de charmes, rappelant combien de lointains souvenirs. Cela nous dispense des recherches sur les scènes parisiennes d'un programme satisfaisant et les laborieuses difficultés à recruter une participation suffisante pour le plein d'un car, permettant d'alléger au possible le coût global de l'opération.

Ainsi se résume ce qui fut l'essentiel de nos activités de ces derniers mois si vite absorbés par l'incessante et inévitable marche vers l'avant. De ce qui suivra, nous tenons réserve pour une prochaine publication.

Georges Béquin

Comité de vigilance de Plachy-Buyon : A16 où es-tu ?

Qui peut le dire ? "Les sources autorisées" se taisent, les "bruits de couloirs" sont contradictoires, les médias ne sont pas sûrs, les articles de presse ne sont pas justes !...

Ce qui est tout à fait sûr, c'est que l'enquête publique a conclu son rapport sans approuver la dernière proposition (tracé B' 3) de Saint-Sauflieu et conseille donc le maintien de B' 2, déjà assez menaçante par son bruit, puisqu'à 600 m de Plachy-Buyon Est (Le Hameau) et destructeur de nombreux bois dont "La Montagne".

Cette enquête de février-mars 1990 s'est déroulée avec une bonne participation des habitants et une quasi unanimité (90 %) sur la demande de recul du tracé vers l'est au maximum possible. Nous l'avons appuyé en remettant au Président de la commission, M. Monsariot, un dossier clair et complet, expliquant notre situation et nos désirs légitimes - dossier remarquablement frappé et présenté grâce à Mme Martine Delaporte, à laquelle j'adresse mes vifs remerciements.

Remerciements également aux membres du bureau : Mmes Rosa Denis et Dominique Bausront, M. Jean-Pierre de Saint-Acheul, qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine (textes, courrier, photocopies, tracts, distributions, réunions et surtout soutien moral des troupes. Leur aide a été très précieuse et rien n'aurait pu être fait sans eux. Une mention spéciale à M. et Mme Boucena, toujours prêts à agir, et à Mlle Flintham-Wallet, souvent dérangée et qui nous a prêté la salle de réunions le 3 mai. Et alors... hem... Etant donné le peu d'assistants à cette réunion d'information, je crois comprendre que les habitants de la commune (tracts diffusés dans 150 foyers pour 5 personnes présentes) ne se sentent

pas tellement concernés - et c'est leur droit le plus strict. C'est donc une expérience qui ne sera pas renouvelée.

Par contre, nous restons très ouverts à toute demande d'information et en liaison :

- avec toutes les associations de défense qui nous ont rejointes (Sauvegarde de Dreuil, Le meilleur tracé en Somme, Flers, Le Bosquel-Esserteaux, etc.) ;
- avec les contacts créés et précieux que nous entretenons directement dans les milieux concernés (sous-préfecture, Direction départementale de l'équipement, etc.) ;
- et bien sûr, Mme le maire et les conseillers de de Plachy-Buyon.

En conclusion, nous pouvons souligner :

- que notre action est maintenant connue dans les milieux administratifs en tant qu'association de défense, avec le pouvoir dissuasif que cela peut apporter ;
- que le projet A 16 a pris du retard à cause des contestations qui ont lieu tout au long de son parcours, à cause de l'action efficace de la F.R.A.P.P.E. (Fédération régionale des associations pour la protection de l'environnement), et que pour l'action électorale future, il faudra peut-être composer avec les "Verts".

Bref, il est certains que les élus et les associations les plus battantes auront quelque pouvoir. Vous me direz : c'est le pot de terre et le pot de fer ? Je vous répondrai : il y a aussi David et Goliath ! Souhaitons que la solution harmonise les intérêts réels de la Terre et de ses habitants dans leur travail et dans leur vie.

La présidente, Christiane Bitz

Le comité des fêtes

6 JANVIER

Galette des rois inter associations. De nombreuses associations étaient présentes et dans une bonne ambiance, tout le monde s'est amusé.

18 FÉVRIER

Le goûter des aînés a eu lieu à la salle Lecointe. De nombreux jeux ont été organisés (radio-crochet, concours de chants, de danses...). Une tombola a été tirée, tout le monde est reparti avec son lot. C'est dans une bonne ambiance qu'une soupe à l'oignon a été servie pour clôturer la soirée.

6 MAI

Jeux inter villages. Plachy-Buyon a joué le succès avec les jeux inter-villages, première édition. Ce sont quelques 700 personnes qui, le dimanche 6 mai, ont assisté aux premiers jeux de la vallée de la Selle. Autre participant fort généreux : le soleil, dont les rayons piquants n'ont pas cessé d'aiguillonner l'ardeur des membres des six équipes représentant les villages de la vallée (Lœuilley, Nampty, Prouzel, Bacouel, Vers-sur-Selle, sans oublier Plachy-Buyon).

La présentation des couples costumés en jeunes mariés et des petits jokers déguisés en Picar-des et Picards a inauguré la manifestation : 6 jeux, 6 exercices de vitesse et d'habileté, d'adresse et d'équilibre, de force et de propulsion ; romantisme en brouette au milieu des fleurs pour les jeunes mariés ; l'épreuve orale (questions d'histoire et de géographie, histoire locale, variétés, actualités et sports).

Le jury composé des maires des six communes a établi le palmarès suivant.

Les jeunes mariés : 1er Prouzel, 2è Nampty, 3è Vers-sur-Selle, 4è Plachy-Buyon (représenté par Karine Binet et David Bellard), 5è Lœuilley et 6è Bacouel.

Les enfants picards : 1er Prouzel, 2è Bacouel, 3è Plachy-Buyon (Alice Rouah et Nicolas Roger), 4è Nampty, 5è Vers-sur-Selle et 6è Lœuilley.

Le jeu du fil rouge (le plus de personnes dans une Renault 4) : 1er Plachy avec 24 personnes, 2è Bacouel (23), 3è Nampty (21 personnes), 4è Prouzel (20), 5è Vers-sur-Selle (19) et enfin Lœuilley avec 18 personnes.

Classement général des jeux : 1er ex æquo Bacouel et Prouzel (44 points), 3è Vers-sur-Selle (42 points), 4è Nampty (41 points), 5è Plachy-Buyon (31 points) et 6è Lœuilley (24 points).

Les questions subsidiaires ont départagé les premiers, Bacouel devant Prouzel qui termine 2è.



Remise des coupes et pot d'amitié ont mis le point final dans la joie et les vivats à ce 1er Inter-villages. Encore un grand bravo à toutes les équipes...

LE 19 MAI

A 19 h 30, pot de l'amitié pour remercier tout le monde. Grâce à la bonne volonté de M. Fossier qui nous a gracieusement prêté son terrain. A ceux qui nous ont aidé, chacun à leur façon. Le docteur Coton qui assumait la responsabilité en cas d'urgence (blessures ou malaise). Les conseillers qui ont fait les entrées. Les employés municipaux et toutes les personnes bénévoles qui ont aidé à la réussite des jeux inter-villages. Ce pot de l'amitié s'est déroulé dans une ambiance très amicale devant des toasts. Après quelques discours, le champagne fut servi dans la salle de Mme Lecointe.

LE 27 MAI

Fête locale. Bal à la salle des fêtes qui cette année a été un succès avec quelques changements

Les Amis des moulins picards

VISITES

La vallée du Thérain le samedi 5 mai.
Le parc de Bretonne le lundi 9 avril.
La Thiérache du nord le jeudi 23 août.

VOYAGE

La découverte de la Vendée du 2 au 7 juillet, avec les visites du petit port de pêche de l'Epoids, de l'île de Noirmoutier avec le passage du Gois, des moulins de la région, des marais salants, le bocage vendéen et l'Eco-musée du Daviaud (rétrospective de la vie de la région), le port de pêche de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, le village du Puy-du-Fou et son spectacle son et lumière de renommée internationale.

LES DINERS AU MOULIN À FRÉMONTIERS

Ombres et lumières à Ostfriesland le 17 mars.

modernes. Le lundi de la fête, le comité a offert des tickets de manèges aux enfants des écoles.

LE 16 JUIN

Feu de la Saint-Jean avec défilé des Flash Girls de Plachy-Buyon, suivi d'un bal en plein air animé par Equinox 2000 avec buvette, merguez, chipolatas et grillades. Beaucoup de personnes de la population ont suivi le défilé qui les emmenait vers le feu de la Saint-Jean, allumé à 22 h 30. Les Flash Girls de Plachy-Buyon et le comité des fêtes remercient Madame Lecointe pour leur avoir confectionné toutes les jupes et boléros à l'occasion de cette manifestation.

La prochaine manifestation est prévue pour le mois d'octobre avec une soirée dansante avec un super concours ! Bonne vacances à tous...

Le président, Denis Roger.

La vallée de la Bresles et ses moulins le 9 juin.
La découverte de la Vendée le samedi 6 octobre. Cette soirée sera animée par les responsables et un groupe de participants au voyage. Ils feront admirer leurs découvertes à ceux qui n'auront pas eu la possibilité d'être des leurs au mois de juillet.

Le 28 octobre, Fête de la pomme à Saint-Maxent avec fabrication du cidre à l'ancienne et concours de lancers de pommes.

Les Amis des moulins picards restent à votre disposition pour tous renseignements et vous prient de noter le nouveau n° de téléphone : 22 42 75 12

Le Président, André Hurpé

Le club de gymnastique volontaire

Contrairement à nos habitudes, notre assemblée générale s'est déroulée en fin de saison. Tous les membres étaient invités le 15 juin pour élire un nouveau bureau. Pour des raisons professionnelles, je ne pouvais plus assumer la présidence du club, ainsi que Madame B. Germe qui ne souhaitait plus reconduire sa fonction.

Voici la composition du bureau : président, M. Pakosz ; secrétaire, Mme Tremerie ; trésorière, Mme Bisiaux.

A.J. C.L.I.P.

Voilà déjà un an que notre association l'A.J. C.L.I.P. est née. La nouvelle composition de notre bureau est la suivante : président, Etienne Mouret ; vice-président, Yann Delahaye ; trésorier, Thierry Germe ; trésorier adjoint, Stéphane Vezier ; secrétaire, Frédérique Lesert ; secrétaire adjoint, Christophe Dancourt. Les membres sont Stéphane Treboutte, Sybille Willot, Jean-Pierre Denier, Jean-Bernard Germe, Edouard Jonard et Luc Vergnaud.

Ayant déjà réalisé quelques soirées, nous envisageons de renouveler ces expériences cette année. Nous projetons également de refaire un camp et d'autres manifestations comme un dîner spectacle.

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Plachy-Buyon et environs

Le dimanche 28 janvier 1990, 78 personnes assistaient à l'assemblée générale, à la salle polyvalente de Plachy, suivie d'un repas au restaurant l'Elric de Dury.

Notre amicale est toujours bien représentée lors des différentes manifestations : au congrès départemental à Hornoy-le-Bourg le 1er avril 90, le 29 avril à Amiens au congrès de la région Picardie des donneurs de sang et des 23 au 27 mai à Grenoble, au congrès national où les donneurs de sang et

Après notre assemblée, nous nous sommes retrouvés autour d'une table au restaurant l'Elric pour une soirée très sympathique.

Reprise des séances de gymnastique pour le 12 septembre à 19 h 30 et le 13 septembre à 14 h. Retenez bien ces deux dates et bonnes vacances à tous.

Jean Carbon.



A noter aussi une nouvelle activité : le volley ball

Jeunes de 15 à 25 ans, nous vous attendons très très nombreux. Notre cotisation s'élève à 15 F. Alors à bientôt.

Le président, Etienne Mouret.

médecins transfuseurs présents sont tout à fait conscients que leur combat pour l'éthique et le bénévolat est primordial pour l'avenir de la transfusion sanguine.

Aussi, ne baissons pas les bras, soyons toujours vigilants, l'été, les vacances approches ! Les accidents aussi malheureusement. Prochaine collecte le jeudi 30 août 1990.

La secrétaire, Monique Alexandre

Cercle d'échecs de Plachy-Buyon et ses environs

C'est avec le 5^e Grand Prix d'échecs de la Somme, qui s'est déroulé le dimanche 17 juin à la salle polyvalente de Plachy, que se termine la saison 89-90.

Ce tournoi fut de haut niveau avec, entre autres, la participation des quatre joueurs les mieux classés de la Somme.

Le cercle de Plachy-Buyon fut très bien représenté par dix joueurs, et c'est Monsieur Fabrice Caron, premier du cercle, qui a remporté la coupe de

Plachy remise par M^{lle} Anny Flintham-Wallet.

La formation de notre cercle se compose actuellement de seize joueurs, dont quatre jeunes de moins de 18 ans.

Nous rappelons que le cercle d'échecs est ouvert à tous, jeunes et adultes, initiés ou non initiés.

Ceux qui souhaiteraient faire partie de notre groupe peuvent prendre des renseignements auprès de Jacques Estève, tél. 22 42 12 64.

Association des parents d'élèves de Plachy-Buyon

Une fois de plus, la réussite de la réderie annuelle nous a permis d'organiser le centre aéré dans d'excellentes conditions. C'est que cette fois-ci, trois camps itinérants vont être réalisés.

Un premier pour les grands de 10 à 14 ans : un circuit à vélo en Hollande, d'Amsterdam à Amesfoot. Le coût est de 1.500 F pour les enfants de Plachy et de Prouzel, et de 1.700 F pour les enfants de l'extérieur.

Un deuxième destiné aux "moyens", âgés de 7 à 12 ans : découverte du Puy-de-Dôme à Volvic. Coût : 350 F pour les enfants de Plachy et Prouzel ; 370 F pour ceux de l'extérieur.

Un troisième enfin pour les petits, de 3 à 6 ans, avec pour certains d'entr'eux la première nuit sous la tente, à Berny-sur-Noye, pour un montant de 40 F pour les enfants de Plachy et Prouzel et de 50 F pour les enfants de l'extérieur.

Ils seront tous de retour pour la fête du centre aéré qui aura lieu à Prouzel le vendredi 27 juillet à 20 h 30. Nous vous convions à y venir très nombreux.

Le traditionnel spectacle vous sera assuré.

Le président : Alain Fils.

Naissances

BRAZY Maxime né le 27 janvier 1990.
FAUQUEMBERGUE Mathilde née le 12 février 1990.
BOHEC Pierrick né le 16 février 1990.
DENANT Cédric né le 1er mars 1990.
MAHIOU Lara née le 24 mars 1990.
VORBECK Thibault né le 11 mai 1990.
ELY Julie née le 28 mai 1990.
DERCOURT Ingrid née le 8 juin 1990.
GOSSARD Esteban né le 27 juin 1990.

Mariages

M. DUVAL Reynald et M^{lle} MAILLARD Pascale, le 23 juin 1990.

Décès

M^{me} DAVAILLES Simone, veuve Germain décédée le 10 janvier 1990.
M. LEGOIX René décédé le 20 janvier 1990.
M^{me} MARQUANT Albertine, veuve Sangnier décédée le 29 avril 1990.
M. BOIZARD André décédé le 20 juin 1990.

INFORMATIONS

Permanences à la mairie

Les lundi et jeudi, de 18 h 15 à 20 h et le samedi, de 13 h à 14 h 30. Tél. 22.42.74.26. Le maire reçoit à la mairie le lundi, de 10 h 30 à 12 h et sur rendez-vous (sauf juillet et août). Tél. 22.42.11.38 et 22.92.34.05.

Inscriptions sur la liste électorale

Nous informons toutes les personnes nouvellement installées dans notre commune et tous les jeunes ayant ou devant avoir 18 ans au 28 février 1991 qu'elles peuvent s'inscrire sur la liste électorale communale du 1er octobre au 31 décembre 1990.

Tonte de gazon et "repos dominical"

Dans la mesure du possible et afin de respecter le repos de tous, nous vous recommandons de ne pas utiliser vos tondeuses et tronçonneuses le dimanche. Merci.